

7 septembre 2022

Séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, mardi le 6 septembre 2022 à 19h30.

Sont présents: Donald Dubé, Christian Beaulieu, Gilles St-Pierre, Ghislain Blais, France Michaud, Carl Desrosiers, tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. Aucune personne présente dans la salle.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

Ouverture de la séance

2022-201 Affectation de l'excédent accumulé affecté matières résiduelles

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'affecter un montant de 63,500\$ de l'excédent accumulé affecté matières résiduelles aux activités financières pour payer les coûts relatifs à la vidange des boues de l'étang # 2.

2022-202 Octroi de contrat – vidange des boues de l'étang # 2

Considérant qu'il est nécessaire de vidanger l'étang # 2 le plus tôt possible;

Considérant qu'une seule entreprise était disponible cet automne;

Il est proposé par Gilles St-Pierre, appuyé par France Michaud et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Simetech Environnement inc., en date du 15 août 2022, au montant de 68,573.05\$ taxes incluses et autorise la vidange de boues de l'étang # 2.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 19h50 par France Michaud et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire

Je, Robert Savoie, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance extraordinaire du 6 septembre 2022, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 19h30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

_____.

Maire

Date

13 septembre 2022

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 12 septembre 2022 à 20h00.

Sont présents: Donald Dubé, Christian Beaulieu, Gilles St-Pierre, Ghislain Blais, France Michaud, Carl Desrosiers, tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 2 personnes présentes dans la salle

Ouverture de la séance

2022-203 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par France Michaud, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2022-204 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2022

Il est proposé par Gilles St-Pierre, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2022-205 Lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 15 août 2022

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2022-206 Lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 septembre 2022

Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Carl Desrosiers et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2022-207 Accepter les comptes du mois d'août 2022

La liste des comptes du mois d'août est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par France Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'août au montant de 128,970.32\$, incluant les factures de LP Dostie 1,244.80\$ et H2Lab 362.68\$, et en autorise le paiement.

Correspondance citoyenne

2022-208 Autorisation d'achat –abrasif

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par France Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 500 tonnes d'abrasif chez DCB Sable et Gravier.

- 2022-209 Autorisation d'achat –bacs bleus et bruns, pentures couvercle et affectation
- Il est proposé par Donald Dubé, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une palette de bacs bleus et une de bacs bruns, de pentures de couvercle et affecte un montant équivalent de l'excédent accumulé affecté matières résiduelles pour payer cette dépense.
- 2022-210 Avis de non-conformité – Ministère de l'Environnement
- Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser les travaux de nettoyage au 126, 6^e Rang Ouest tels qu'exigés par le Ministère de l'Environnement. Les coûts relatifs à ceux-ci feront partie du prix de vente de la propriété.
- 2022-211 Soumission pour filet de patinoire – Profab 2000
- Il est proposé par Carl Desrosiers, appuyé par Christian Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Profab 2000 pour l'ajout d'un filet à la patinoire au montant de 1,724.63\$, installation et taxes incluses.
- 2022-212 Location pour élections provinciales –centre communautaire
- Il est proposé par Carl Desrosiers, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser la remise du montant de location de 200\$ au centre communautaire qui défraiera les coûts de conciergerie relatifs à cette location.
- 2022-213 Colloque de zone - ADMQ
- Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 60\$ pour l'inscription de la directrice générale à ce colloque qui se tiendra à Saint-Gabriel le 14 septembre 2022.
- 2022-214 Format du journal Le Jaseur
- Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par France Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser la parution du journal Le Jaseur dans son format original.
- 2022-215 Renouvellement de l'adhésion – Créneau Éco-construction
- Il est proposé par Carl Desrosiers, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 230\$ à Créneau Éco-construction pour l'adhésion de la municipalité de Saint-Valérien pour un an.
- 2022-216 Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
- Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité de mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, tel qu'exigé par le projet de loi # 64, dont les membres sont Mmes Marie-Paule Cimon et France Michaud, MM. Carl Desrosiers et Robert Savoie (substitut). Le mandat de ce comité sera déterminé ultérieurement selon les directives du Gouvernement.

2022-217 Sommet des forces fraîches 2022

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Donald Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le remboursement de 236.23\$ et les frais de déplacement à M. Robert Savoie pour son inscription au Sommet des forces fraîches 2022 à Saint-Camille.

Période de questions et questions écrites

L'ajournement de la séance au 26 septembre 2022 à 19h30 est proposé à 20h50 par Ghislain Blais et accepté à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire

Je, Robert Savoie, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 12 septembre 2022, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 20h00.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

_____.

Maire

Date

Province de Québec

27 septembre 2022

Séance ajournée de la séance ordinaire du 12 septembre 2022 des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 26 septembre 2022 à 19h30.

Sont présents: Christian Beaulieu, Gilles St-Pierre, Ghislain Blais, France Michaud, Carl Desrosiers,

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. Aucune personne présente dans la salle.

Ouverture de la séance

2022-218 Soumissions – Pose d’enrobé bitumineux

Quatre soumissions ont été reçues et ouvertes :

Eurovia Québec Construction inc. : 251,288.36\$, Pavage Cabano 2022: 256,579.41\$, Les Pavages Laurentiens, Division de Sintra Inc. : 246,442.59\$, Asphalte GMP, division de Les Entreprises Mont-Sterling inc. : 309,885.27\$, incluant la TPS et la TVQ.

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l’unanimité d’accepter la soumission la plus basse conforme, soit celle de Les Pavages Laurentiens, Division de Sintra Inc., au montant de 246,442.59\$ taxes incluses, telle que recommandée par la firme d’ingénieurs Vallerex inc., le devis faisant office de contrat. Les fonds devant servir au paiement de ces travaux proviennent de la taxe sur l’essence (TECQ).

2022-219 Autorisation d’achat – granules

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Carl Desrosiers et résolu à l’unanimité d’autoriser l’achat d’un voyage de granules chez Coop de Solidarité AgroÉnergie de l’Est.

2022-220 Autorisation d’emprunt temporaire – ponceau du 5^e Rang Ouest

Il est proposé par France Michaud, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l’unanimité d’effectuer un emprunt temporaire pour un montant maximum de 627,744\$, tel que décrété au règlement d’emprunt # 2022-348, financé à la RBC Banque Royale au taux préférentiel minoré de 0.3% l’an, en vertu de la Facilité, et autorise la directrice générale, Mme Marie-Paule Cimon, et le maire, M. Robert Savoie, à signer tout document relatif à cet emprunt.

2022-221 CPE temporaire

Il est proposé par Christian Beaulieu, appuyé par Carl Desrosiers et résolu à l’unanimité d’accepter la soumission de Plomberie Expert du 18 mars 2022 au montant de 9,475.03\$ pour les travaux de plomberie, et d’autoriser l’achat de panneaux acoustiques chez Spica acoustique selon les soumissions 2317-1 au

montant de 19,003.36\$ et 2318-1 au montant de 7,468.55\$. Ces dépenses seront payées à même les subventions pour le projet de CPE temporaire.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 19h45 par France Michaud et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire

Je, Robert Savoie, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ajournée du 26 septembre 2022, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 19h30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Maire

Date